

ZONE DE

SECOURS

VAL DE SAMBRE

Réunion du conseil de la Zone de Secours

<u>Lieu</u>: Administration communale de Sambreville, Grand-Place 1 – 5060

Sambreville.

Salle des mariages

<u>Date</u>: 28 janvier 2025

<u>Heure</u>: 07H30

Ordre du jour :

- 1. Prise d'acte de certaines décisions prises par le Collège de zone sur base de délégation de compétence en marché public
- 2. Autorisation de conclure avec CITYMESH SAFETY DRONES SRL une convention relative au traitement des données à caractère personnel (RGPD) à la suite des missions drones
- 3. Validation de délégation des compétences à l'égard du Collège et du Commandant de zone (à la suite de l'avènement du nouveau conseil de zone au 11-12-2024)
- 4. Désignation d'une commission technique d'analyse des budgets de la zone à l'issue de l'installation du nouveau conseil de zone au 11/12/2024
- 5. Désignation d'un vérificateur de l'encaisse du Comptable spécial
- 6. Déclaration de vacance d'emploi au poste de caporal professionnel (1 place) Recours à la réserve de promotion
- 7. Plan du personnel de la zone pour la période 2025 2030 Adoption
- 8. Harmonisation de certaines dispositions contenues dans le statut administratif du personnel administratif Adoption
- 9. Approbation du procès-verbal du Conseil de zone du 20 décembre 2024
- 10. Renouvellement de la désignation pour exercer la fonction supérieure de responsable de la direction administrative et financière

- 11. Démission volontaire d'un sapeur-pompier volontaire stagiaire
- 12. Démission volontaire d'un sapeur-pompier volontaire stagiaire
- 13. Autorisation d'effectuer un cumul de fonction par un sapeur-pompier professionnel
- 14. Promotion au grade de caporal professionnel Puisement dans la réserve de promotion
- 15. Fin de stage de mobilité Nomination à titre effectif d'un ambulancier volontaire
- 16. Fin de stage SP Nomination à titre définitif d'un sapeur-pompier professionnel

Le Secrétaire de zone,

Le Président de zone,

Xavier GOBBO

Philippe VAUTARD